







LISTE DES COMMUNES DANS LESQUELLES NOUS INTERVENONS

- Pernay
- Ambillou
- Savigné sur Lathan
- Channay sur Lathan
- Rillé
- Hommes
- Avrillé les Ponceaux
- St Etienne de Chigny
- Cinq Mars la pile
- Mazière de Touraine
- Cléré les Pins
- Langeais
- St Michel sur Loire
- Neuvy le roi
- St Paterne Racan
- Brèches
- Couesmes
- Château la Vallière
- Villiers au Bouin
- Braye sur Maulne



02 47 96 52 63 ou 06 14 37 78 08



ASSOCIATION ADMR
DE LANGEAIS EST
22, Rue Descartes
37130 LANGEAIS



lsalmon@admr37.org



https://www.fede37.admr.org/





PORTAGE DE REPAS

ASSOCIATION ADMR DE LANGEAIS EST

POUR PLUS D'INFORMATION

SCANNEZ LE QR CODE CI-DESSOUS



PRÉSENTATION

Ce service est proposé pour toute personne dans l'incapacité momentanée ou régulière de préparer ses repas. Les repas sont confectionnés par un ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail), ils peuvent être appauvris en sel et proposent un large choix. Les personnes qui choisissent de bénéficier de ce service peuvent contacter le : 02 47 96 52 63 ou le 06 14 37 78 08

Nous nous rendons alors au domicile du demandeur afin de lui expliquer le fonctionnement du portage de repas et signer une convention de prestation.

COMMENT FONCTIONNE LE PORTAGE DE REPAS?

Les repas sont livrés en liaison froide, entre 7 h et 13h par un porteur de repas au moyen d'un véhicule réfrigéré, de la façon suivante:

Les repas sont livrés les matins pour le jour même, sauf le jeudi ou sont livrés les repas du jeudi et vendredi

 Les vendredis matin sont livrés les repas du samedi, dimanche et jours fériés

Ces jours et ces horaires pourront être modifiés par nécessité du service.



Chaque bénéficiaire reçoit une fiche hebdomadaire des menus à la carte trois semaines à l'avance.

Chaque bénéficiaire choisit le nombre de de composants qu'il souhaite.

Les repas sont livrés dans des véhicules réfrigérés, dès réception, les repas sont à mettre au réfrigérateur par la personne ou l'aide à domicile.

Les personnes aidées reçoivent une facture mensuelle, le règlement se fait par prélèvement automatique.





Coût du portage de repas déductible du crédit d'impôt.



Aide Financière de l'APA sur coût du portage de repas.

